

Le Harle bièvre (*Mergus merganser*) en Wallonie et à Bruxelles : jadis hivernant rare, nicheur demain ?

Louis BRONNE



C.-H. Born

RÉSUMÉ - *Le Harle bièvre était jadis un hivernant en très petit nombre en Wallonie et à Bruxelles, hormis lors des années particulièrement froides où des afflux étaient connus. Depuis l'hiver 1984-85, les zones d'hivernage régulier de groupes se sont multipliées et ont vu leur importance relative se modifier dans le même temps. Les cas d'estivage se sont également multipliés, à tel point qu'une nidification ne semble désormais plus du domaine de l'inimaginable. Les conditions favorables à la nidification de l'espèce peuvent être trouvées en maints lieux de Wallonie et deux cas isolés ont été notés à moins de 100 km des frontières de la Wallonie.*

1. Avant 1985

Tous les auteurs qui ont traité de la répartition et de la fréquence du Harle bièvre (*Mergus merganser*) en Belgique, depuis DE SÉLYS-LONGCHAMPS (1842) jusqu'à LIPPENS & WILLE (1972), nous dressent un portrait assez similaire du statut du grand harle. Il s'agissait d'un visiteur hivernal fréquentant essentiellement la côte et le Bas-Escaut (celui-ci n'est cité qu'à partir de VAN HAVRE, 1928). Il était peu fréquent à l'intérieur des terres, sauf par fortes gelées.

FALLON (1875) nous apprend cependant que des exemplaires étaient tués presque chaque hiver sur la Meuse. Au sud de celle-ci, le Harle bièvre devait rester exceptionnel, sinon VERHEYEN (1952) n'aurait sans doute pas pris la peine de révéler une observation de février 1947 à Saint-Hubert. Les marais du Tournaisis semblent par contre avoir accueilli régulièrement l'espèce

depuis au moins les années 20 (VAN HAVRE, 1928).

LA COMMISSION POUR L'AVIFAUNE DE BELGIQUE (1967) le dit présent en très petit nombre (1-100) chaque hiver, et en petit nombre (100-500) par grands froids. La similarité des descriptions de fréquence de l'espèce nous autorise à penser que ces catégories sont vraisemblablement valides depuis le milieu du XIXe au moins et jusqu'au début des années 1980.

Depuis 1966, la base de données Aves comporte une mention wallonne au moins par hiver. Ce n'est pas le cas pour la région bruxelloise. Nous ne disposons pas des éléments qui nous permettraient de savoir si la présence du Harle bièvre était annuelle auparavant en Wallonie.

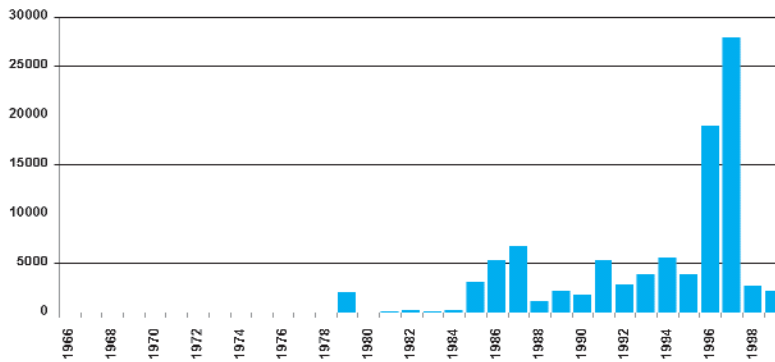


Fig. 1 - Cumul des nombres de harles observés par hiver (1966 = septembre 1965 à août 1966). - Sum of the numbers of Goosanders observed per winter (1966 = September 1965 to August 1966).

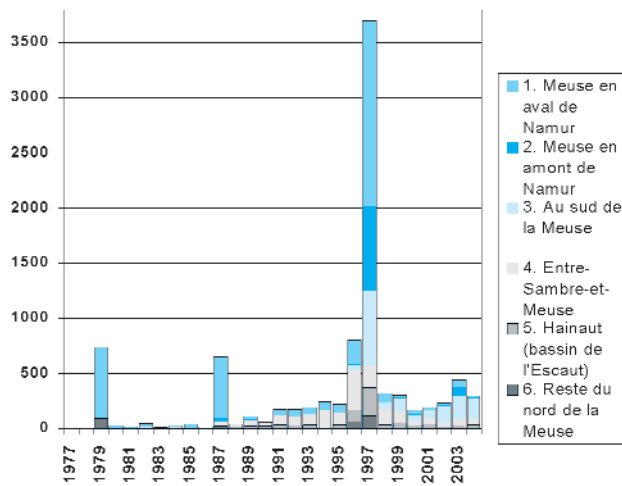


Fig. 2 - Nombres de harles recensés dans les différentes régions géographiques (voir Table 1) lors des recensements de mi-janvier. - Numbers of Goosanders recorded in the different geographical areas (see Table 1) during mid-january censuses.

2. Les zones d'hivernage

La Fig. 1 montre que ce n'est en gros qu'à partir de 1985 que le Harle bièvre s'installe en nombre en Wallonie. Cette augmentation des effectifs hivernaux s'inscrit dans le cadre d'une augmentation des populations de l'espèce qui se fait sentir dans toute l'Europe depuis les années 1970 et surtout dans les années 1980 (SCOTT & ROSE, 1996).

Table 1 - Régions géographiques utilisées dans cet article. - Geographical areas used in this article.

- 1 - Meuse en aval de Namur / Meuse downstream from Namur
- 2 - Meuse en amont de Namur / Meuse upstream from Namur
- 3 - Sud de la Meuse / South of the Meuse
- 4 - Entre-Sambre-et-Meuse / Between Sambre and Meuse
- 5 - Hainaut scaldien / Scheldt basin in Hainaut
- 6 - Nord de la Meuse (hormis 4 et 5) / North of the Meuse (except 4 & 5)



La Meuse

Le rigoureux hiver 1978-1979 est marqué par une invasion de Harles bièvres (741 ind. à la mi-janvier en Wallonie). Ils sont notés quasi uniquement sur la Meuse (en aval de Namur) et sur le canal Bruxelles-Charleroi. Cette invasion ne semble guère porter à conséquence. Les hivers qui suivent, les résultats des recensements de mi-janvier ne révèlent qu'une moyenne de 20 bièvres, dont en moyenne 65 % sur le site frontalier mosan d'Oost-Maarland (NI-Be).

Lors des afflux, l'essentiel des harles se répand encore sur la Meuse (649 sur 756 en janvier 1979, soit 86 %, 592 sur 650 en janvier 1987, soit 91 %). La Meuse peut donc être considérée comme le vecteur de pénétration du Harle bièvre en Wallonie. Aucun autre site n'a de réelle importance pour l'hivernage du harle dans nos régions... jusqu'à l'afflux de 1985.

L'Entre-Sambre-et-Meuse

En février 1985, plusieurs dizaines de harles sont observés sur les Barrages de l'Eau d'Heure (BEH), à Virelles et dans le complexe Harchies-Hensies-Pommeroeul, des sites où, à une exception près (1982 aux BEH), ils n'avaient jamais atteint la dizaine d'individus. Les afflux des hivers 1986 et 1987 viennent confirmer cette

installation. Les trois sites conviennent aux harles car, même si les hivers suivants sont doux, ils y reviennent hiver après hiver.

À partir de l'hiver 1988, les sites de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Barrages de l'Eau d'Heure, Virelles et Roly essentiellement) gardent une importance majeure pour l'hivernage du harle : entre 42 % et 60 % de la population wallonne s'y concentre à mi-janvier. Le nombre d'individus qui y sont présents au recensement de mi-janvier augmente progressivement de 13 en 1988 à 356 en 1996.

L'année 1985 marque aussi le début d'un hivernage régulier d'une trentaine d'oiseaux (à mi-janvier) dans les marais de l'ouest du Hainaut (complexe d'Harchies essentiellement). Ce nombre, assez stable depuis 1987, est toujours d'actualité en 2005 (B. Gauquie, com. pers.).

La Meuse reste la seule autre zone d'importance pour le bièvre.

L'Ourthe et l'Amblève

En janvier 1997, un nombre record d'oiseaux d'eau déferlent sur la Wallonie. Parmi eux, 3.699 Harles bièvres sont dénombrés en janvier, dont 2.456 sur la Meuse (JACOB & LOLY, 1997). Ce fleuve a toujours son rôle d'entrée naturelle dans



Photo 1 - *Un couple de Harles bièvres s'envole. Visé, 8 février 2001. - A pair of Goosanders flies away. Visé, February 8th, 2001.*
L. Bronne



notre territoire. On le constatera encore en janvier 2003 quand la vague de froid de début janvier fait augmenter, par rapport à l'année précédente, le nombre des harles recensés de 70 % maximum pour chacune des régions sauf sur la Meuse, où l'augmentation est de 539 % (JACOB, LOLY & KINET, 2002).

L'afflux massif de 1997 apporte aussi 677 harles au sud de la Meuse à la mi-janvier. Hormis quelques groupes en février-mars 1996, c'est la première apparition de ces oiseaux en quantité non négligeable en Haute Belgique. Depuis, le bassin de l'Ourthe semble accueillir l'essentiel de la population au sud de la Meuse. La proportion varie entre 72 % à 100 % dans les résultats des recensements de janvier de la période 1997-2003. Certains tronçons de cours d'eau du sud du pays ne sont cependant pas recensés chaque hiver, cela peut gonfler artificiellement cette proportion. Dans le bassin de l'Ourthe, les oiseaux se répartissent essentiellement sur l'Ourthe, l'Amblève et les lacs (Coo, Robertville, Butgenbach et Beho).

La présence de l'espèce dans la zone à ombres (HUET, 1949), sur l'Amblève est une nouveauté pour la Belgique. Dans la monographie de KALBE (1990), qui s'intéresse à l'espèce dans le

monde entier, cette zone piscicole n'est pas non plus citée dans les zones d'hivernage connues (page 61). Elle y est pourtant reprise - étonnamment - comme zone de repos.

Les recensements de mi-janvier 1998 déterminent que 16 % de la population hivernante wallonne de harles bièvres se trouvent alors au sud de la Meuse. Dès l'hiver suivant, c'est plus d'un tiers des oiseaux (36 %) qui s'y concentrent et les deux tiers sont atteints en janvier 2004 (moyenne de 46 % de 1999 à 2004). Pendant ce temps, le nombre de harles d'Entre-Sambre-et-Meuse décroît de 42 % en 1998 à 15 % en 2004 (moyenne de 20 % de 1999 à 2004).

Et puis ?

En 2004, un nouveau site semble avoir été découvert par les harles : le barrage sur la Vierre à Suxy. 46 oiseaux y ont été dénombrés le 21 février 2004 et au comptage de mi-janvier 2005, 25 oiseaux sont comptés en début d'après-midi. (R. Dujardin et S. Farinelle, com. pers.). Les exemples d'installations précédents montrent le poids des traditions dans le choix des sites d'hivernage chez les harles. Il est vraisemblable que ce nouveau site peu accessible soit promu à un grand avenir.



Photo 2 - Harles bièvres remontant le courant à Tilff (Ourthe) 9 février 1996. - Goosanders swimming upstream at Tilff (Ourthe River). February 9th, 1996. R. Dumoulin. -

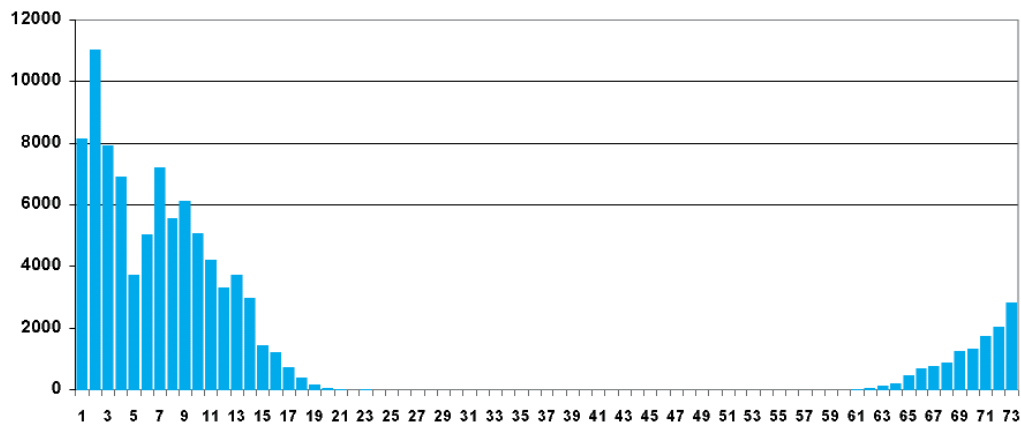


Fig. 3 - Cumul des nombres de harles observés en Wallonie par pentades (sur l'ensemble des données de 1966 à 2000). L'arrivée des premiers oiseaux a lieu début novembre (62e-63e pentade). Elle progresse ensuite lentement, pour augmenter après le solstice d'hiver. Ensuite la rigueur de l'hiver module la courbe des observations. À partir de la mi-mars (15e pentade), les observations se raréfient pour devenir anecdotiques en avril. - Sum of the numbers of Goosanders observed in Wallonia per pentads (all data 1966-2000). The arrival of the first birds takes place in early November (62-63d pentads). Numbers then rise slowly until they rapidly increase after the winter solstice. Then the harshness of winter modulates the observations curve. From mid March (15th pentad), observations become scarcer and get anecdotal in April.



Photo 3 - Le début de l'année 1997 fut marqué par un hiver particulièrement rude, qui entraîna en Wallonie et à Bruxelles l'arrivée d'un nombre inaccoutumé de Harles bièvres. La proportion de mâles adultes fut particulièrement élevée.- The beginning of 1997 has been marked by a particularly hard winter that brought to Wallonia and Brussels Region an unusual amount of Goosanders. The ratio of grown-up drakes was exceptionally high.. Bruxelles, 12 janvier 1997. A. et R. Jacquet-Bacq.



3. Estivages

Durant l'hiver 2002-2003, le bief de l'Ourthe le long de l'île de Panécou-plage, à Angleur (Liège), a régulièrement accueilli des Harles bièvres. Jusqu'à 12 mâles adultes et 22 oiseaux au plumage de type féminin (femelles ou juvéniles) ont été dénombrés simultanément sur le site et des parades ont régulièrement été observées.

Après le 15 mars, la majorité des oiseaux sont repartis vers leurs sites de nidification. Le dernier mâle est observé le 18 mars en compagnie d'une vraisemblable femelle. Deux femelles sont encore présentes jusqu'au 24 mars. Puis une seule. Elle sera observée sur le site jusqu'au 20 mai. Souvent en compagnie d'un Aix carolin (*Aix sponsa*) mâle muni d'une bague d'oiseau captif, une autre espèce d'anatidé cavernicole (voir point 5).

Le 16 août, un harle "femelle" est observé à Fêchereux, sur l'Ourthe, à 8 km au sud de Panécou (Denis Parkinson, com. pers.). Malgré quelques recherches, l'oiseau n'est pas retrouvé.

La date de la disparition du Harle bièvre de Panécou-plage correspond à l'afflux touristique printanier à l'origine du nom wallon de l'île

(plage des culs nus). L'oiseau s'est probablement rendu plus en amont, peut-être dans la zone de Fêchereux, où l'Ourthe forme une boucle nettement moins perturbée par la présence humaine que l'aval du cours d'eau. On retrouve à cet endroit une île et un bief. La rareté des observations estivales de Harles bièvres nous suggère en effet qu'il s'agit du même oiseau.

En 2004, rebelote. Une femelle est observée au pont de Sçay le 9 mai (J. Mengal, com. pers.), puis à Tilff le 20 mai, se laissant dériver (vers Panécou ?) (R. Gillon, com. pers.). Une femelle (en plumage internuptial) est trouvée le 26 septembre au pont-barrage de l'île Monsin (Liège) (C. Collas, com. pers.) et observée jusqu'au 7 novembre. L'aile droite de cet oiseau était abîmée (photos 4 et 5).

Ce cas d'estivage, si c'en sont bien, ne sont pas les premiers mentionnés en Wallonie. Voici toutes les données de la Centrale ornithologique Aves (données à partir de 1966) concernant des observations faites entre le 15 mai et le 15 septembre. Les observations séparées effectuées dans la même région ont été rassemblées.

1. Un oiseau du 06 au 09.09.1974 en Basse-Meuse (Eijsden)



Photo 4 et 5 - *Le Harle bièvre femelle présent à Liège en septembre-octobre 2004. On notera le trait loreal blanc, caractéristique du plumage internuptial (été) parfois encore visible en plein cœur de l'hiver. Photo Gabriel Rasson 19 octobre. - The female Goosander present in Liège in September-October 2004. Notice the white loreal line which is characteristic of the internuptial plumage (summer), sometimes still visible in the heart of winter.*

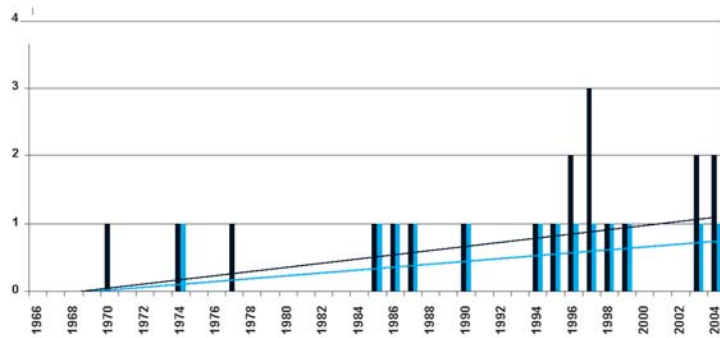


Fig. 4 - Nombre d'observations estivales par an. En noir, toutes les observations du 1er mai au 30 septembre. En bleu, uniquement celles du 15 mai au 15 septembre. - Numbers of summer observations per year. In black, all observations from 1 May to 30 September. In blue, only these from 15 May to 15 September.

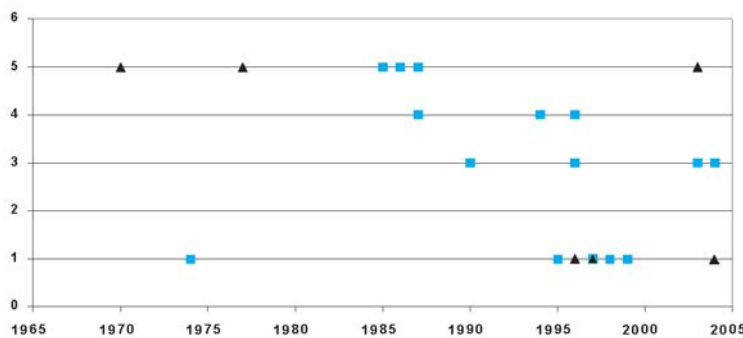


Fig. 5 - En ordonnée, les 6 zones géographiques (cf. Table 1). Les carrés bleus indiquent les observations entre le 15 mai et le 15 septembre. Les triangles noirs celles de la première quinzaine de mai et de la dernière de septembre. - On ordinate, the six geographical areas (see table 1). Blue squares show the observations between 1 May and 15 September. Black triangles show those of the first two weeks of May and the last ones of September.

2. Deux femelles du 6 au 15.05.1985 à Obourg, puis une femelle du 15.08 au 01.09.1985 sur le Grand Large de Nimy (Mons)
 3. Un couple jusqu'au 25.05.1986 dans la région d'Obourg (Mons)
 4. Une femelle le 23.05.1987 aux Barrages de l'Eau d'Heure
 5. Une femelle passe tout l'été à Harchies en 1987. Elle est dite blessée en mai.
 6. Une femelle le 15.07.1990 à Chênée (Liège, Ourthe)
 7. Un mâle jusqu'au 30.05.1994, puis du 01 au 21.07 à Virelles.
 8. Une femelle le 08.07.1995 à Jambes (Namur)
 9. Une femelle en juin 1996 à Merbes-le-Château (Sambre); ses rémiges primaires semblent endommagées.
 10. Une femelle en mai-juillet 1996 sous le barrage des Grosses Battes (en milieu urbain; P. Leprince, com. pers.) à Angleur (Liège, Ourthe)
 11. Une femelle le 16.05.1997 à Tailfer (Profondeville, Meuse)
 12. Une femelle le 27.05.1998 à Tihange, puis le 30.09.1998 à Corphalie (Huy, Meuse)
 13. Un mâle tout le mois de mai 1999 à Chokier (Flémalle, Meuse)
- Si on veut étendre à toutes les observations effectuées du 1er mai au 30 septembre, il faut en outre prendre en compte les suivantes :
14. Deux oiseaux le 06.05.1970 à Godarville (Manage)
 15. Une femelle le 01.05.1977 à Obourg.
 16. Une " femelle " le 29.09.1996 à Hermalle-



sous-Argenteau (Liège, Meuse)

17. Une femelle à Ampsin le 01.05.1997 (Amay, Meuse)

18. Un mâle à Oost-Maarland le 01.05.1997 (Meuse)

19. Une femelle jusqu'au 08.05.2003 à Harchies

L'hivernage dans nos régions s'est fortement accru depuis les vingt dernières années (Fig. 1). La fréquence des estivages a grosso modo suivi la même tendance (cf. droites de tendance sur la Fig. 4). On remarquera (Fig. 5) que les zones où ont lieu les estivages correspondent dans les grandes lignes aux zones de présence massive en hiver : Meuse en aval de Namur, Hainaut scaldien et Entre-Sambre-et-Meuse dès 1985, puis Ourthe surtout à partir de 1997.

Le sexe apparent est spécifié pour 21 estivants sur 24 : 4 mâles (19 %), 17 oiseaux au plumage de type féminin (81 %). Le "sex"-ratio hivernal (octobre-avril) moyen, établi sur les 3.936 oiseaux observés de 1991 à 2000 du fichier Aves pour lesquelles le sexe apparent est donné, est de 34,38 % de mâles adultes et 65,62 % de "femelles". Cependant, si l'on excepte les hivers 1995-1996 et 1996-1997, marqués par des conditions climatiques rudes ayant entraîné chez nous de nombreux mâles, peu enclins à s'éloigner des sites de nidification en temps normal, ces proportions passent à 21,57 % et 78,43 %. Soit une valeur sensiblement égale au sex-ratio des estivants. Le test du khi-carré avec $p=0,05$ ne permet d'ailleurs pas de rejeter l'hypothèse nulle d'égalité des proportions.

La propension à l'estivage semble donc également répartie au sein de la population. Cela ne s'oppose pas à l'hypothèse faite par BAUER & GLUTZ (1969), pour qui les estivants seraient souvent des oiseaux blessés.

4. Nidifications

L'aire de nidification du Harle bièvre en Europe a connu durant les dernières décennies une expansion dans de nombreux pays européens (e. a. CRAMP & SIMMONS 1977, GÉROUDET 1988, DUBOIS *et al.* 2000).

L'aire de nidification mondiale des sous-espèces *merganser* et *americanus* du Harle bièvre s'inscrit entre les isothermes de juillet de 10 °C et 20 °C (VOOUS, 1962 *in* KALBE, 1990). Si l'on observe la carte mondiale publiée par Kalbe, une seule zone de l'hémisphère nord incluse entre ces isothermes n'abrite pas le harle bièvre comme nicheur : elle se trouve en Europe (occidentale essentiellement, cf. Fig 6)... Cette zone est aussi celle à la densité de population humaine la plus forte. Il nous semble donc raisonnable de supposer que cette zone ait jadis pu accueillir la nidification régulière du Harle bièvre, d'autant plus que, de 1250 à 1840, les isothermes étaient situés plus au sud (petit âge glaciaire). La pression de chasse du passé (fin du Moyen Âge et Temps Moderne surtout ?) y aurait eu raison de ce piscivore voyant, qui se serait également raréfié comme hivernant.

Au XVIII^e, BUFFON (1854) affirme : « ces oiseaux ne paraissent que de loin à loin dans [les] provinces de France, et toutes les notices que nous en avons reçues nous apprennent seulement qu'il se trouve en différents lieux et toujours en hiver ». Et il cite trois oiseaux tués durant les mois de février et mars dans les années 1770 en Bourgogne et en Bretagne. Buffon émet de sérieux doutes sur les sites de nidification (arbres et rochers) qu'avait donnés Belon. Ce faisant, il confirme que l'espèce ne niche plus à son époque dans les régions qu'il connaît.

Un bon siècle auparavant, en 1666, l'espèce devait nicher en Alsace car Baldner écrivait : « son nid se rencontre sur les arbres élevés près des eaux. Cette espèce n'est pas très abondante » (DRONNEAU *et al.* 1989). En 1550, Belon, qui n'a pas été témoin directement de nidification,



Fig. 6 - Répartition des zones de nidification du Harle bièvre en Europe dans la période 1990-2000. Les lignes bleu foncé correspondent aux isothermes de juillet de 20°C et 10°C (selon DEMAY, 1998). En bleu clair, la répartition en 1990 selon KALBE. Les nidifications certaines publiées entre 1990 et 2000 ont été ajoutées en bleu moyen (cf. section 9). Des zones de nidification intermédiaires entre la zone principale et les zones en bleu moyen seront légitimement interpolées mentalement (Pays Baltes, Russie, cours supérieur de l'Oder en Pologne...). Depuis 2000, de nouvelles localisations de nidification ont été signalés : notamment premières nidifications hongroise (sur le Danube) et roumaine (sur le lac Zetea) en 2004 (Szabolcs Kókay et Laszlo Szabo-Szeley, com. pers.). -

Distribution of Goosander breeding areas in Europe between 1990-2000. Blue lines : July isotherms of 20 °C and 10 °C (according to DEMAY, 1998). Light blue areas : the distribution in 1990 according to KALBE. Established breeding cases published between 1990 and 2000 are indicated in middle blue. Some intermediate breeding areas between the main one and those in middle blue will be legitimately interpolated (Baltic States, Russia, the superior course of Oder in Poland...). Since 2000, new breeding localisations have been found: among others the first Hungarian breeding cases (on Danube River) and Romanian breeding cases (on Zetea Lake) in 2004 (Szabolcs Kókay and Laszlo Szabo-Szeley, com. pers.).

déduit avec un succès étonnant les sites de nid de l'observation de l'usure de la queue d'une femelle dont il a vraisemblablement eu le cadavre en main. C'est le seul élément que nous livre de la nidification cet auteur qui faisait de notre Harle bièvre deux espèces différentes : le bièvre et le harle. Le premier correspondant au plumage féminin ou juvénile, le second - considéré comme nettement plus rare - au plumage masculin nuptial (et non au Harle huppé *Mergus serrator* comme le suppose GLARDON (1997)).

De plus amples recherches chez les auteurs passés sont encore nécessaires pour mieux cerner le statut ancien de l'espèce.

Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, le Harle bièvre ne niche ni en Wallonie ni dans les régions voisines de la Wallonie et de Bruxelles (dans un rayon de 250 km), sauf exceptions (voir plus bas).

- Aux Pays-Bas, aucun cas de nidification sûr n'est connu. Deux mentions ont été rejetées par la Commissie voor de Nederlandse Avifauna : l'une en 1940, l'autre en 1996 (erreur d'identification du plumage) (BAUER & GLUTZ, 1969; HUSTINGS & VERGEER, 2002).

- En Flandre et au Grand-Duché de Luxembourg, l'espèce ne niche pas.



- En France, les nidifications régulières les plus proches de nos régions ont lieu dans le Doubs. Le Grand Harle, comme on l'appelle aussi, niche également sur le Rhin dans la région de Bâle (Suisse) (DUBOIS *et al.*, 2000).

- En Allemagne, les nidifications régulières les plus proches ont lieu en Bavière et se rattachent à la population "alpine", dont font partie également les nicheurs de France et de Suisse. En Rhénanie-Palatinat, en Sarre et en Rhénanie-du-nord-Westphalie, l'espèce ne niche normalement pas (G. Nicklaus, T. Griesohn-Pflieger, com. pers.).

L'expansion de l'aire de nidification du Harle bièvre se fait généralement de proche en proche. L'espèce serait en effet une piètre colonisatrice (GÉROUDET, 1988). La nidification régulière du Harle bièvre dans nos régions semble donc peu probable, au moins dans un futur proche.

Cependant des cas d'installation à partir d'hivernages sont également suspectés : c'est le cas de la population écossaise, qui s'est probablement développée à partir des hivernages de plus en plus massifs dans les années 1870 (CRAMP & SIMMONS, 1977). Même les installations de proche en proche semblent être influencées par des afflux hivernaux. En Lituanie, par exemple, le Harle bièvre était un nicheur extrêmement rare et sporadique des années 1920 aux années 1960. SVAZAS (2001) pense que l'installation progressive du Harle bièvre comme nicheur sur tout le territoire lituanien entre les années 1970 et 2000, surtout à partir de 1980, trouve son origine dans le nombre croissant d'oiseaux hivernant à l'est de la Baltique.

L'hivernage important qui touche la Wallonie depuis le milieu des années 80 y rend donc envisageables des cas de nidification. Deux cas ont d'ailleurs été prouvés aux marges de celle-ci :

- Une femelle suivie de deux jeunes non volants de quatre semaines environ a été observée début juillet 1993 sur le Rhin près de Meerbusch, à une

dizaine de kilomètres au nord de Düsseldorf. Comme en Wallonie, dans les dix années qui ont précédé cette nidification, l'espèce est devenue hivernante régulière et nombreuse en Rhénanie-du-nord-Westphalie (BESER, 1994).

- La nidification a également été prouvée sur la Meuse à Chooz (botte de Givet, France) en 1996. Le nid était placé dans un Saule fragile (*Salix fragilis*) creux sur un îlot de la Meuse (MOINET, 1999). Trois jeunes ont été observés à la mi-juillet. Ce n'est probablement pas un hasard si cette nidification aux portes de la Wallonie a eu lieu l'année où l'hivernage dans l'Entre-Sambre-et-Meuse a été le plus abondant.

En outre, une nidification a été suspectée en Alsace en 1997 (DUBOIS *et al.*, 2000). Qu'une nidification isolée ait maintenant lieu en Wallonie même n'est probablement plus qu'une question de chance.

5. Facteurs favorables à la nidification

Pour que le Harle bièvre puisse s'installer comme nicheur, seules deux exigences semblent devoir être remplies : la possibilité de trouver des sites de nidification et la présence de nourriture pour les jeunes oiseaux (KALBE, 1990).

Le Harle bièvre est un cavernicole. Dans nos régions, des trous dans des parois rocheuses (en haute Meuse ou sur l'Ourthe par exemple), des grandes cavités naturelles dans de gros arbres ou des loges de Pic noir (*Dryocopus martius*), peuvent l'accueillir. Son installation pourrait également être favorisée par la pose de nichoirs. Les cavités préférées sont orientées vers le cours ou le plan d'eau où la mère conduira les poussins après leur saut du nid (KALBE, 1990).

L'installation a lieu de préférence près de l'eau, mais le site de nid peut en être éloigné de plusieurs centaines de mètres, jusqu'à trois kilomètres (BAUER & GLUTZ, 1969; KALBE, 1990).



C'est normalement un oiseau farouche, qui préférera un endroit calme. Mais il est également capable de s'adapter à la présence humaine et de nicher jusqu'au cœur des villes (BAUER & GLUTZ, 1969; GÉROUDET, 1988). Il est néanmoins permis de penser que les afflux humains massifs le long des plans et cours d'eau de Wallonie où certains hivernages se prolongent ont leur impact sur le départ des oiseaux. Outre l'exemple cité plus haut (Panécou en 2003), les derniers oiseaux hivernant à Coo sont traditionnellement notés la semaine précédant l'afflux touristique (C. Brunin, com. pers.; obs. pers.) Mais il s'agit peut-être simplement de deux phénomènes qui trouvent indépendamment leur origine dans l'augmentation printanière des températures.

Les tout jeunes pulli se nourrissent d'invertébrés aquatiques (insectes et crustacés essentiellement). Les premiers petits poissons sont consommés dès le troisième jour, pour représenter l'essentiel du régime dès 10-12 jours (KALBE, 1990). L'accessibilité de petits animaux aquatiques est donc primordiale.

Tous les types de cours d'eau sont susceptibles d'accueillir des harles nicheurs, de même que les lacs, qu'ils soient oligotrophes, mésotrophes ou eutrophes (KALBE, 1990).

Au vu de ces conditions, de très nombreux sites wallons pourraient très bien convenir à la nidification du Harle bièvre. La disponibilité en cavités bien placées est certainement, après la faible propension des harles à s'installer dans des sites nouveaux, le principal facteur limitant.

6. Déroulement de la nidification

Les parades et accouplements ont lieu dès l'hiver. Leur observation n'est nullement un indice de nidification locale. Sur les sites de nidification, le mâle accompagne la femelle lors des vols matinaux à la recherche d'une cavité. Aucun objet n'est apporté dans la cavité sélectionnée.

La ponte y a lieu en Europe centrale au plus tôt en mars, souvent en avril, jusqu'en juin. Le mâle reste généralement à proximité de l'arbre ou de la falaise où se trouve la femelle lorsqu'elle couve, pendant une durée de 28-35 jours. À l'éclosion, les liens de couple se relâchent et le mâle part muer à fin mai-début juin dans le nord de l'Europe. Les jeunes ne passent que de un à trois jours au nid avant d'être menés à pied par leur mère sur un site de nourrissage. Des canetons ont été observés à 4,5 km de la cavité où ils sont nés, 7 h 30 après leur sortie du nid. Ce voyage a lieu entre début mai et début août. Ce n'est qu'après 10 semaines que les jeunes peuvent voler (KALBE 1990; GÉROUDET, 1988).

7. Conclusions

La protection dont le Harle bièvre a progressivement joui en Europe occidentale depuis les années 1960 a permis à ses populations de se développer. Et de reprendre petit à petit, en hiver d'abord, les zones dont la pression de chasse séculaire l'avait vraisemblablement chassé.

Il y a vingt cinq ans à peine, le Harle bièvre était encore un oiseau peu fréquent en Wallonie, même en hiver. Son hivernage s'est développé, puis remodelé. On le rencontre maintenant sur des lacs oligotrophes à eutrophes, en cours d'eau dans la zone à brèmes, la zone à barbeaux et, depuis 1996, il s'est également installé dans la zone à ombres. Les estivages, toujours rares, se sont également faits plus fréquents.

Des cas de nidification ont été récemment signalés un peu partout en Europe au nord de l'isotherme de 20 °C de juillet. Aujourd'hui une nidification isolée du Harle bièvre en Wallonie est donc loin d'être impossible. Les cas d'estivage, dont la fréquence a crû avec l'importance de l'hivernage, ont donc intérêt à être suivis attentivement, tout particulièrement quand un couple ou un mâle adulte (femelle couvant éventuellement à proximité) est observé en avril-mai.



Dans le cas de l'observation d'oiseaux au plumage de type féminin "atypique", les détails du plumage seront notés précisément avant de conclure qu'il s'agit de jeunes oiseaux. Les lores blancs, souvent associés au seul plumage juvénile, marquent aussi une bonne partie des femelles internuptiales (en été) et des mâles en éclipse ! Les caractéristiques du plumage juvénile sont ailleurs (KALBE, 1990) :

- hampe des plumes frontales sépia;
- tête et cou brun jaunâtre (attention, le plumage internuptial des femelles est également plus clair que le nuptial);
- dessus plus brun, moins gris que chez la femelle, surtout à l'avant (manteau);
- huppe moins prononcée.

REMERCIEMENTS - Merci à Christophe Brunin, dont la découverte du dortoir de Harles bièvres à Coe est à l'origine de ma passion pour cet oiseau. Les observations de harles de la liste de discussion aves-contact qu'il a compilées m'ont également été utiles.

Merci à Richard Gillon, Xavier Lepage, Pierre Leprince, Jean Mengal, Denis Parkinson, feu Xavier Randaxhe, Gabriel Rasson, Luc Schmitz et Marie Winandy, qui ont fourni régulièrement leurs observations de harles sur la basse Ourthe.

Merci pour les suggestions bibliographiques à Jean-Paul Jacob et Luc Schmitz. Ce dernier a aussi attiré notre attention sur les zones de rivières.

Merci à Thierry Kinet pour la fourniture des données de la COA utiles à cette note.

Merci surtout à tous les observateurs qui ont rentré leurs données à la COA et permettent des travaux de ce genre.

SUMMARY - The Goosanderer (*Mergus merganser*) in Wallonia and Brussels Region : yesterday a scarce winter bird, tomorrow a breeding bird?

From the middle of the 20th century -and probably already from the middle of the 19th century-till 1985, Goosanders were present each winter in Wallonia or Brussels Region in very small numbers. Only hard winters sent more birds, mainly on River Meuse.

From 1985 onwards the number of wintering Goosanders has considerably increased (see Fig. 1 and 2). Following the influxes of 1986 and 1987, a wintering habit was born on the lakes between the Sambre and the Meuse rivers (Barrages de l'Eau d'Heure, Roly and Virelles). 42% to 60% of Goosanders wintering in Wallonia and Brussels Region stayed in this area in mid January until the next influxes occurred in 1996 and 1997. These influxes sent birds in the areas east of River Meuse and thus created a new wintering habit on River Ourthe and its tributary River Amblève. For the first time in Belgium the species became a regular wintering bird in the grayling zone. The areas east of River Meuse (mainly Ourthe and Amblève rivers) are now the main areas occupied by wintering Goosanders. The little influx of 2003 may also have had an impact as a new area for win-

tering of Goosanders has been found in the southernmost part of Belgium.

The summer observations of Goosanders in Wallonia since 1966 are given (Fig. 4 and 5). They become increasingly frequent and the ratio between males and females appears to be the same as in winter.

The breeding range of the Goosander is known to be included between 10°C and 20°C July isotherms. Nevertheless breeding does not occur in parts of the area between these isotherms. This non-breeding area is where Europe is most densely populated (see Fig. 6). We suggest that Goosanders were eliminated by man from this area and give some non-exhaustive clues and proofs that breeding occurred in France in the 16th and 17th centuries. Since Goosander legal protection became effective in western European countries, not only wintering populations but also their breeding range are increasing. We cannot exclude that a breeding case would occur soon in Wallonia. Two isolated breeding cases have already been discovered less than 100 km from the Walloon borders.



8. Bibliographie

- BAUER, K.M. & GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. (1969) : *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 3*. Aula Verlag, Wiesbaden.
- BESER, H. J. (1994) : Gängesägerweibchen (*Mergus merganser*) mit nichtflügenden Jungen auf dem Rhein in Meerbusch, Kr. Neuss. *Charadrius*, 31 : 18.
- BUFFON (1854) : *Œuvres complètes de Buffon, annotées par M. Flourens. Tome 8*. Paris : Garnier frères.
- CLOTUCHE, E. (1986) : Chronique ornithologique 1985/3 : juin, juillet, août. *Aves*, 23 : 135 - 148.
- CLOTUCHE, E., GÉE, L.H. & SCHMITZ, L. (1986) : Chronique ornithologique 1986/2 : mars, avril, mai. *Aves*, 23 : 235 - 250.
- CLOTUCHE, E., COLLETTE, P., JACOB, J.P. & DE LIEDEKERKE, R. (1988) : Chronique ornithologique 1987/2 : mars, avril, mai. *Aves*, 25 : 33 - 56.
- CLOTUCHE, E., COLLETTE, P., JACOB, J.P. & DE LIEDEKERKE, R. (1988) : Chronique ornithologique 1987/3 : juin, juillet, août. *Aves*, 25 : 192 - 207.
- COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) : Avifaune de Belgique. *Le Gerfaut*, 57, fascicule 3/4.
- CRAMP, S. & SIMMONS, K. (1977) : *Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa*. Oxford : Oxford University Press.
- DEMAY, F. (dir.) (1998) : *Grand Atlas Larousse*. Larousse-Bordas, Hammond Incorporated.
- DRONNEAU, C., MULLER, Y., ANDRES, C., SIGWALT, P. & WASSMER, B. (1989) : Livre rouge des oiseaux nicheurs d'Alsace. *Ciconia*, 13.
- DUBOIS, P. J., LE MARÉCHAL, P., OLIOSSO, G. & YÉSOU, P. (2000) : *Inventaire des oiseaux de France*. Nathan.
- FALLON, F. (1875). *Monographie des oiseaux de la Belgique*. Ernest Dupiereux, Namur et J.-B. Baillièere et fils, Paris.
- GÉROUDET, P. (1988) : *Les oiseaux du lac Léman*. Nos oiseaux.
- GLARDON, P. (éd.) (1997) : *L'histoire de la nature des oyseaux de Pierre Belon du Mans*. Droz.
- HUET, M. (1949) : Aperçu de la relation entre la pente et les populations piscicoles des eaux courantes. *Schweizerische Zeitschrift für Hydrologie*, 11 : 332 - 351.
- HUSTINGS, F. & VERGEER, J.-W. (2002) : *Atlas van de nederlandse broedvogels*. Sovon.
- JACOB, J.-P. (1982) : Résultats du dix-septième recensement hivernal des oiseaux d'eau en Haut et Moyenne-Belgique, hiver 1981-1982. *Aves*, 19 : 264 - 271.
- JACOB, J.-P. (1983) : Résultats du recensement des oiseaux d'eau de novembre 1982 et janvier 1983 en Wallonie et Brabant. *Aves*, 20 : 163 - 170.
- JACOB, J.-P., BULTOT, J., GÉE, L. H. & MONMART, A. (1986) : Chronique ornithologique 1985/2 : mars, avril, mai. *Aves*, 23 : 45 - 59.
- JACOB, J.P. & DE LIEDEKERKE, R. (1993) : Chronique ornithologique 1990-3-4 : mai à novembre 1990. *Aves*, 30 : 49 - 68.
- JACOB, J.-P. & LOLY, P. (1994) : Recensements hivernaux des oiseaux d'eau en Wallonie et dans le centre du Brabant : 1993-94. *Aves*, 31 : 17 - 24.
- JACOB, J.-P. & LOLY, P. (1995) : Recensements hivernaux des oiseaux d'eau en Wallonie et dans le centre du Brabant : 1994-95. *Aves*, 32 : 35 - 46.
- JACOB, J.-P. & LOLY, P. (1996) : Recensements hivernaux des oiseaux d'eau en Wallonie et dans le centre du Brabant : 1995-96. *Aves*, 33 : 93 - 106.
- JACOB, J.-P. & LOLY, P. (1997) : Recensements hivernaux des oiseaux d'eau en Wallonie et dans le centre du Brabant : 1996-97. *Aves*, 34 : 97 - 108.
- JACOB, J.-P. & LOLY, P. & KINET, T. (2002) : Recensements hivernaux des oiseaux d'eau en Wallonie et à Bruxelles de 1998-99 à 2003-2004. *Aves* 41 : 1 - 60.
- JOVENIAUX, A. (1993) : *Atlas des oiseaux nicheurs du Jura*. Groupe ornithologique du Jura.
- KALBE, L. (1990) : *Der Gänsesäger*. Die Neue Brehm-Bücherei.



- LIPPENS, L. (1954) : *Les oiseaux d'eau de Belgique*. Vercruyse-Vanhove, Saint-André-lez-Bruges.
- LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.
- LOLY, P. & JACOB, J.-P. (1989) : Résultats du recensement des oiseaux d'eau de mi-janvier 1989 en Wallonie et en Brabant. *Aves*, 26 : 118 - 121.
- LOLY, P. & JACOB, J.-P. (1990) : Résultats du recensement des oiseaux d'eau de mi-janvier 1990 en Wallonie et en Brabant. *Aves*, 27 : 62 - 66.
- LOLY, P. & JACOB, J.-P. (1991) : Résultats du recensement des oiseaux d'eau de mi-janvier 1992 en Wallonie et en Brabant. *Aves*, 28 : 209 - 214.
- LOLY, P. & JACOB, J.-P. (1993) : Recensements hivernaux des oiseaux d'eau en Wallonie et dans le centre du Brabant : 1992-93. *Aves*, 30 : 37 - 47.
- MOINET, B. (1999) : Contribution à l'inventaire des oiseaux de France. Évolution de quelques espèces depuis l'Atlas des oiseaux de Champagne-Ardenne et de la région Nord-Pas-de-Calais. *Athene Noctua*, 2.
- ROBERT, G. (1977) : Chronique ornithologique 1977/2. *Aves*, 14 : 200 - 208.
- SCOTT, D.A. & ROSE, P.M. (1996) : *Atlas of Anatidae Populations in Africa and Western Eurasia*. Wetlands International.
- DE SÉLYS-LONGCHAMPS, E. (1842) : *Faune belge*. H. Dessain, Bruxelles.
- SVAZAS, S. (2001) : Possible impact of climatic conditions on changes in numbers and in distribution of certain breeding and staging wildfowl species in Lithuania. *Acta Zoologica Lithuania*, 11(2) : 163 - 182.
- VAN HAVRE, G.C.M. (1928) : *Les oiseaux de la faune belge*. Maurice Lambertin, Bruxelles.
- VERHEYEN, R. (1952) : *Les anatidés de Belgique*. Cinquième édition. Patrimoine de l'IRSNB, Bruxelles.

9. Bibliographie complémentaire

- Autres éléments bibliographiques utilisés pour la carte de répartition européenne. Il ne nous a pas été possible de nous procurer ces articles, nous nous sommes basés sur les mots clés fournis dans les Zoological Records.
- BORDIGNON, L. (2000) : Prima nidificazione di smergo maggiore, *Mergus merganser*, in Piemonte. *Rivista-Italiana-di-Ornitologia*, 69(2) : 218 - 220.
- CIGLIC, H. & GEISTER, I. (1995) : Sex structure and breeding success of the goosander *Mergus merganser* at Trbojko jezero. *Acrocephalus*, 16(73) : 181 - 186.
- CZECHOWSKI, P. *et al.* (2002) : Breeding avifauna of the middle Oder River valley. *Notatki-Ornitologiczne*, 43(3) : 163 - 176.
- GRITSCHIK, W.W., PAREIKO, O.A. & YAMINSKY, B.V. (1998) : Nesting of goosander (*Mergus merganser*) in Belarus. *Subbuteo*, 1(1) : 17 - 20.
- HIGGINBOTHAM, G.H. (1997) : First confirmed breeding of goosander in Cheshire. *Cheshire-and-Wirral-Bird-Report* 92.
- KONDELKA, D. (2000) : The first known case of the breeding of the goosander (*Mergus merganser*) in Silesia. *Casopis Slezskeho Zemskeho Muzea Serie A Vedy Prirodni.*, 49(2) : 170.
- POLUDA, A.M. (1991) : [Nesting of the goosander (*Mergus merganser*) in the Carpathians.] (en russe). *Vestnik-Zoologii*, 1991(2) : 85.
- STUMBERGER, B. (1996) : Veliki zagar. Goosander. *Acrocephalus*, 17(77) : 129.
- WALLUSCHE WALLFELD, H. (1996) : Erster Brutnachweis des Gansesagers (*Mergus merganser* L.) für die Steiermark. *Mitteilungen-Landesmuseum-Joanneum-Zoologie*, 50 : 53 - 56.
- ZENATELLO, M. *et al.* (1997) : La nidification du harle bièvre *Mergus merganser* en Italie. *Nos Oiseaux*, 44(4) : 246.

Louis BRONNE
Quai de Longdoz 21/41
4020 Liège
louis.bronne@swing.be